

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24250033800106	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Budget Eau Protection-Production COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie Municipale Pontarlier

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CCGP BUDGET EAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	4 722 529,00	4 722 529,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 722 529,00	4 722 529,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	2 785 689,00	2 785 689,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 785 689,00	2 785 689,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 508 218,00	7 508 218,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 169 400,00	0,00	1 991 855,00	1 991 855,00	1 991 855,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	845 700,00	0,00	880 500,00	880 500,00	880 500,00
014	Atténuations de produits	476 700,00	0,00	648 200,00	648 200,00	648 200,00
65	Autres charges de gestion courante	559 310,00	0,00	450 550,00	450 550,00	450 550,00
Total des dépenses de gestion des services		3 051 110,00	0,00	3 971 105,00	3 971 105,00	3 971 105,00
66	Charges financières	37 900,00	0,00	39 060,00	39 060,00	39 060,00
67	Charges exceptionnelles	33 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	14 500,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	119 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 256 110,00	0,00	4 050 165,00	4 050 165,00	4 050 165,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	599 210,00		44 366,00	44 366,00	44 366,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	554 900,00		627 998,00	627 998,00	627 998,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 154 110,00		672 364,00	672 364,00	672 364,00
TOTAL		4 410 220,00	0,00	4 722 529,00	4 722 529,00	4 722 529,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 722 529,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	109 500,00	0,00	109 500,00	109 500,00	109 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 929 720,00	0,00	4 543 840,00	4 543 840,00	4 543 840,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	900,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Total des recettes de gestion des services		4 040 120,00	0,00	4 655 840,00	4 655 840,00	4 655 840,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	300 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 340 120,00	0,00	4 655 840,00	4 655 840,00	4 655 840,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	70 100,00		66 689,00	66 689,00	66 689,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		70 100,00		66 689,00	66 689,00	66 689,00
TOTAL		4 410 220,00	0,00	4 722 529,00	4 722 529,00	4 722 529,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 722 529,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	605 675,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	513 500,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
21	Immobilisations corporelles	367 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 890 000,00	0,00	1 680 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 770 500,00	0,00	2 295 000,00	2 295 000,00	2 295 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	321 900,00	0,00	424 000,00	424 000,00	424 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	84 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		406 000,00	0,00	424 000,00	424 000,00	424 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 176 500,00	0,00	2 719 000,00	2 719 000,00	2 719 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 100,00	0,00	66 689,00	66 689,00	66 689,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		70 100,00	0,00	66 689,00	66 689,00	66 689,00
TOTAL		3 246 600,00	0,00	2 785 689,00	2 785 689,00	2 785 689,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 785 689,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	695 880,00	695 880,00	695 880,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 092 490,00	0,00	1 417 445,00	1 417 445,00	1 417 445,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 092 490,00	0,00	2 113 325,00	2 113 325,00	2 113 325,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 092 490,00	0,00	2 113 325,00	2 113 325,00	2 113 325,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	599 210,00	0,00	44 366,00	44 366,00	44 366,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	554 900,00	0,00	627 998,00	627 998,00	627 998,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 154 110,00	0,00	672 364,00	672 364,00	672 364,00
TOTAL		3 246 600,00	0,00	2 785 689,00	2 785 689,00	2 785 689,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 785 689,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	605 675,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 991 855,00		1 991 855,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	880 500,00		880 500,00
014	Atténuations de produits	648 200,00		648 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	450 550,00		450 550,00
66	Charges financières	39 060,00	0,00	39 060,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	627 998,00	627 998,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		44 366,00	44 366,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 050 165,00	672 364,00	4 722 529,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 722 529,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	66 689,00	66 689,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	424 000,00	0,00	424 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	405 000,00	0,00	405 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	210 000,00	0,00	210 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 719 000,00	66 689,00	2 785 689,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 785 689,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	109 500,00		109 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 543 840,00		4 543 840,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00		2 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	66 689,00	66 689,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 655 840,00	66 689,00	4 722 529,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 722 529,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	695 880,00	0,00	695 880,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 417 445,00	0,00	1 417 445,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		627 998,00	627 998,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		44 366,00	44 366,00
Recettes d'investissement – Total		2 113 325,00	672 364,00	2 785 689,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 785 689,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 169 400,00	1 991 855,00	1 991 855,00
60224	Fournitures de magasin	60 000,00	40 000,00	40 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	16 500,00	16 500,00	16 500,00
605	Achats d'eau	120 000,00	240 000,00	240 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	26 500,00	630 000,00	630 000,00
6062	Produits de traitement	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	57 500,00	50 000,00	50 000,00
6066	Carburants	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	50 000,00	50 000,00
6071	Compteurs	125 500,00	80 000,00	80 000,00
611	Sous-traitance générale	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6135	Locations mobilières	9 000,00	27 000,00	27 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	72 500,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	12 500,00	100 000,00	100 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	4 800,00	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 500,00	22 000,00	22 000,00
6156	Maintenance	120 000,00	220 000,00	220 000,00
6161	Multirisques	11 700,00	6 350,00	6 350,00
6168	Autres	22 000,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	0,00	0,00
618	Divers	49 000,00	54 500,00	54 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	10 500,00	10 500,00	10 500,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 365,00	1 365,00
6287	Remboursements de frais	4 700,00	0,00	0,00
6288	Autres	41 000,00	80 000,00	80 000,00
63512	Taxes foncières	400,00	440,00	440,00
6353	Impôts indirects	8 700,00	8 700,00	8 700,00
6356	Redevances occupat° domaine public	400,00	800,00	800,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	175 000,00	150 000,00	150 000,00
6378	Autres taxes et redevances	200,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	845 700,00	880 500,00	880 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	114 600,00	48 718,20	48 718,20
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 100,00	2 651,17	2 651,17
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 400,00	13 150,86	13 150,86
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 300,00	1 590,80	1 590,80
6411	Salaires, appointements, commissions	367 700,00	440 137,34	440 137,34
6413	Primes et gratifications	15 500,00	19 716,53	19 716,53
6414	Indemnités et avantages divers	109 600,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	138 646,05	138 646,05
6415	Supplément familial	6 100,00	5 353,96	5 353,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 400,00	135 145,59	135 145,59
6452	Cotisations aux mutuelles	1 700,00	814,51	814,51
6453	Cotisations aux caisses de retraites	69 500,00	51 183,35	51 183,35
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 900,00	14 710,72	14 710,72
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	900,00	664,44	664,44
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 700,00	6 986,12	6 986,12
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 300,00	1 030,36	1 030,36
014	Atténuations de produits (7)	476 700,00	648 200,00	648 200,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	476 700,00	412 500,00	412 500,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	235 700,00	235 700,00
65	Autres charges de gestion courante	559 310,00	450 550,00	450 550,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 360,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	650,00	500,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	553 300,00	450 050,00	450 050,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 051 110,00	3 971 105,00	3 971 105,00
66	Charges financières (b) (8)	37 900,00	39 060,00	39 060,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET EAU - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 900,00	39 060,00	39 060,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	33 100,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	33 100,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	14 500,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	14 500,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	119 500,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 256 110,00	4 050 165,00	4 050 165,00
023	Virement à la section d'investissement	599 210,00	44 366,00	44 366,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	554 900,00	627 998,00	627 998,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	554 900,00	627 998,00	627 998,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 154 110,00	672 364,00	672 364,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 154 110,00	672 364,00	672 364,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 410 220,00	4 722 529,00	4 722 529,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 722 529,00
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	8 500,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 200,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	109 500,00	109 500,00	109 500,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	16 500,00	16 500,00	16 500,00
64198	Autres remboursements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 929 720,00	4 543 840,00	4 543 840,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 423 520,00	2 936 432,00	2 936 432,00
70118	Autres ventes d'eau	600 900,00	694 008,00	694 008,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	79 350,00	60 000,00	60 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	476 700,00	412 500,00	412 500,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	235 700,00	235 700,00
7064	Locations de compteurs	104 950,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	52 500,00	40 000,00	40 000,00
7071	Compteurs	2 500,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	5 900,00	4 000,00	4 000,00
7083	Locations diverses	1 200,00	1 200,00	1 200,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	182 200,00	160 000,00	160 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	900,00	2 500,00	2 500,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	600,00	0,00	0,00
7588	Autres	300,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 040 120,00	4 655 840,00	4 655 840,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	300 000,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 340 120,00	4 655 840,00	4 655 840,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	70 100,00	66 689,00	66 689,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	70 100,00	66 689,00	66 689,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 100,00	66 689,00	66 689,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 410 220,00	4 722 529,00	4 722 529,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 722 529,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	513 500,00	405 000,00	405 000,00
2031	Frais d'études	490 000,00	385 000,00	385 000,00
2033	Frais d'insertion	3 500,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	367 000,00	210 000,00	210 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	40 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	50 000,00	50 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	140 000,00	55 000,00	55 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	180 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 890 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 890 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 770 500,00	2 295 000,00	2 295 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	321 900,00	424 000,00	424 000,00
1641	Emprunts en euros	321 900,00	424 000,00	424 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	84 100,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		406 000,00	424 000,00	424 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 176 500,00	2 719 000,00	2 719 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	70 100,00	66 689,00	66 689,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>70 100,00</i>	<i>66 689,00</i>	<i>66 689,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>4 400,00</i>	<i>3 930,00</i>	<i>3 930,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>3 800,00</i>	<i>11 322,00</i>	<i>11 322,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>61 900,00</i>	<i>51 437,00</i>	<i>51 437,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		70 100,00	66 689,00	66 689,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 246 600,00	2 785 689,00	2 785 689,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 785 689,00
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	695 880,00	695 880,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	692 580,00	692 580,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	3 300,00	3 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 092 490,00	1 417 445,00	1 417 445,00
1641	Emprunts en euros	2 092 490,00	1 417 445,00	1 417 445,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 092 490,00	2 113 325,00	2 113 325,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 092 490,00	2 113 325,00	2 113 325,00
021	Virement de la section d'exploitation	599 210,00	44 366,00	44 366,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	554 900,00	627 998,00	627 998,00
28031	Frais d'études	5 600,00	5 586,65	5 586,65
28033	Frais d'insertion	300,00	230,00	230,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 200,00	17 971,58	17 971,58
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	1 100,00	1 100,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 300,00	1 463,56	1 463,56
281311	Bâtiments d'exploitation	3 200,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	41 100,00	39 131,99	39 131,99
28153	Installations à caractère spécifique	242 400,00	14 876,27	14 876,27
28154	Matériel industriel	1 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	200,00	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	213 000,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	11 642,00	11 642,00
28173	Constructions (mise à disposition)	3 900,00	8 638,68	8 638,68
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	483 869,87	483 869,87
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	6 364,00	6 364,00
28182	Matériel de transport	19 800,00	13 455,40	13 455,40
28183	Matériel de bureau et informatique	900,00	400,00	400,00
28188	Autres	14 000,00	23 268,00	23 268,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 154 110,00	672 364,00	672 364,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 154 110,00	672 364,00	672 364,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 246 600,00	2 785 689,00	2 785 689,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 785 689,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 798 832,48									
1641 Emprunts en euros (total)					3 798 832,48									
00000243767 (COL00000243767)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	29/03/2022	9 965,98	F	FIXE	2,200	2,223		T	P	N	A-1
00000249275 (HOU00000249275)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	06/01/2022	17 548,77	F	FIXE	1,900	2,032		T	P	N	A-1
00020452605 (LAR0002018-2)	CREDIT MUTUEL	31/12/2018	31/12/2018	31/03/2019	710 000,00	F	FIXE	1,200	1,195		T	C	N	A-1
07104693 (DOU07104693)	Banque Populaire	29/06/2021	01/01/2022	03/12/2022	60 000,00	F	FIXE	3,950	4,179		A	C	N	A-1
07121241 (LAR0002011)	Banque Populaire	02/02/2011	28/06/2011	28/09/2011	177 600,00	F	FIXE	3,210	3,140		T	P	N	A-1
07123887 (CLU07123887)	Banque Populaire	29/06/2021	01/01/2022	08/03/2022	17 245,87	F	FIXE	1,750	1,813		T	P	N	A-1
07128737 (VUI07128737)	Banque Populaire	29/06/2021	01/01/2022	09/03/2022	21 666,80	F	FIXE	2,800	2,904		T	C	N	A-1
1027808600 (GRA1027808600)	CREDIT MUTUEL	27/09/2021	01/01/2022	31/03/2022	23 763,83	F	FIXE	4,050	4,122		T	P	N	A-1
102780860000020750202 (HOU1027156576G (HOU156576G))	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	25/09/2023	79 000,00	F	FIXE	0,300	0,304		X	F	N	A-1
3504698 (GRA3504698)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	25/03/2022	3 901,86	F	FIXE	4,150	4,330		T	P	N	A-1
56032765473 (COL56032765473)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	16/03/2022	35 385,91	V	E3M	0,100	0,095		T	P	N	A-1
56033188656 (HOU56033188656)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	28/03/2022	4 805,28	V	TEC5	0,100	0,100		T	P	N	A-1
56049009512 (COL56049009512)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	19/01/2022	26 053,42	F	FIXE	4,600	5,079		T	P	N	A-1
AN096891 (PONAN096891)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	05/01/2022	51 995,61	F	FIXE	0,530	0,619		A	P	N	A-1
AN096903 (HOUAN096903)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	15/03/2022	97 830,83	F	FIXE	0,840	0,846		A	P	N	A-1
AN596892 (LAR0002019-1)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	14/01/2020	31/12/2019	05/04/2020	1 000 000,00	F	FIXE	0,990	0,979		A	C	N	A-1
DOU102780860000021455303 (DOU1MON537026EUR (LAR0002020-1)	CREDIT MUTUEL	27/09/2021	01/01/2022	31/03/2022	178 571,36	F	FIXE	1,150	1,156		T	C	N	A-1
MON537026EUR (LAR0002020-1)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2020	28/12/2020	01/04/2021	300 000,00	F	FIXE	0,340	0,354		T	C	N	A-1
MON540389EUR (LAR0002021-3)	LA BANQUE POSTALE	20/12/2021	28/12/2021	01/04/2022	240 000,00	F	FIXE	0,630	0,643		T	C	N	A-1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON541979EUR (PONMON541979EUR)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	27/09/2021	01/01/2022	01/01/2022	342 000,00	F	FIXE	0,340	0,341		T	C	N	A-1
MON541980EUR (PONMON541980EUR)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	27/09/2021	01/01/2022	01/04/2022	400 000,00	F	FIXE	0,530	0,531		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 798 832,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 182 949,48					352 628,62	28 411,40	0,00	8 500,58
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 182 949,48					352 628,62	28 411,40	0,00	8 500,58
00000243767 (COL00000243767)	N	0,00	A-1	8 921,42	7,74	F	FIXE	2,200	1 067,73	187,51	0,00	1,42
00000249275 (HOU00000249275)	N	0,00	A-1	15 564,89	7,01	F	FIXE	1,900	2 021,86	281,38	0,00	60,83
00020452605 (LAR0002018-2)	N	0,00	A-1	520 666,71	11,00	F	FIXE	1,200	47 333,32	6 035,00	0,00	15,60
07104693 (DOU07104693)	N	0,00	A-1	30 000,00	0,92	F	FIXE	3,950	30 000,00	1 185,00	0,00	0,00
07121241 (LAR0002011)	N	0,00	A-1	49 355,14	3,49	F	FIXE	3,210	13 542,52	1 422,37	0,00	12,63
07123887 (CLU07123887)	N	0,00	A-1	13 529,73	3,44	F	FIXE	1,750	3 781,60	212,04	0,00	11,25
07128737 (VUI07128737)	N	0,00	A-1	17 333,48	3,94	F	FIXE	2,800	4 333,32	439,83	0,00	23,00
1027808600 (GRA1027808600)	N	0,00	A-1	18 848,98	3,50	F	FIXE	4,050	5 116,95	686,33	0,00	1,53
102780860000020750202 (HOU1027)	N	0,00	A-1	1 116,12	2,75	F	FIXE	3,400	393,95	32,97	0,00	0,07
156576G (HOU156576G)	N	0,00	A-1	79 000,00	0,73	F	FIXE	0,300	79 000,00	177,75	0,00	0,00
3504698 (GRA3504698)	N	0,00	A-1	1 327,34	0,48	F	FIXE	4,150	1 327,34	21,02	0,00	0,00
56032765473 (COL56032765473)	N	0,00	A-1	30 984,16	6,96	V	E3M	0,100	4 413,03	29,33	0,00	1,17
56033188656 (HOU56033188656)	N	0,00	A-1	4 258,24	7,74	V	TEC5	0,100	547,59	4,05	0,00	0,04
56049009512 (COL56049009512)	N	0,00	A-1	21 560,92	4,05	F	FIXE	4,600	4 702,75	911,45	0,00	155,94
AN096891 (PONAN096891)	N	0,00	A-1	48 121,57	11,01	F	FIXE	0,530	3 894,58	255,04	0,00	231,83
AN096903 (HOUAN096903)	N	0,00	A-1	90 646,60	12,21	F	FIXE	0,840	6 628,24	761,43	0,00	563,06
AN596892 (LAR0002019-1)	N	0,00	A-1	880 000,00	21,26	F	FIXE	0,990	40 000,00	8 712,00	0,00	6 157,48
DOU102780860000021455303 (DOU1)	N	0,00	A-1	160 714,20	9,00	F	FIXE	1,150	17 857,16	1 771,20	0,00	4,51
MON537026EUR (LAR0002020-1)	N	0,00	A-1	264 999,99	13,00	F	FIXE	0,340	20 000,00	875,50	0,00	208,25
MON540389EUR (LAR0002021-3)	N	0,00	A-1	228 000,00	14,00	F	FIXE	0,630	16 000,00	1 398,60	0,00	333,90
MON541979EUR (PONMON541979EUR)	N	0,00	A-1	318 000,00	13,00	F	FIXE	0,340	24 000,00	1 050,60	0,00	249,90
MON541980EUR (PONMON541980EUR)	N	0,00	A-1	379 999,99	14,00	F	FIXE	0,530	26 666,68	1 961,00	0,00	468,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 182 949,48					352 628,62	28 411,40	0,00	8 500,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 182 949,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2001-11-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement bât inst. Élect.	15	18/10/2001
L	Agencement et aménagement terrains bâtis	20	18/10/2001
L	Agencement et aménagement terrains nus	20	18/10/2001
L	Appareil laboratoire	5	18/10/2001
L	Autre matériel et outillage de voirie	10	18/10/2001
L	Bâtiments publics	15	18/10/2001
L	Bâtiments techniques asst	60	18/10/2001
L	Brevets, licences et marques	2	18/10/2001
L	Charges à répartir/fds de concours	15	18/10/2001
L	Construction sur sol d'autrui	20	18/10/2001
L	Frais d'études, recherche, développement	2	18/10/2001
L	Installation matériel et outillage technique	5	18/10/2001
L	Matériel spécifique exploitation asst	50	18/10/2001
L	Matériel spécifique exploitation eau	10	18/10/2001
L	Matériel de bureau	5	18/10/2001
L	Matériel de transport	5	18/10/2001
L	Matériel informatique	3	18/10/2001
L	Matériels classiques	10	18/10/2001
L	Mobilier	10	18/10/2001
L	Outillage industriel	10	18/10/2001
L	Plantations arbres et arbustes	15	18/10/2001
L	Réseaux assainissement	60	18/10/2001
L	Subvention d'équipement transférable	10	18/10/2001
L	Versement subvention équipement tiers	5	18/10/2001
L	Abribus	1	24/11/2016
L	Armoire	1	24/11/2016
L	Armoire à pharmacie	1	24/11/2016
L	Banc	1	24/11/2016
L	Banc public	1	24/11/2016
L	Bibliothèque	1	24/11/2016
L	Borne de propreté	1	24/11/2016
L	Bureau (plan principal, angle, retour, caissons)	1	24/11/2016
L	Caisson mobile de classement	1	24/11/2016
L	Carte mémoire	1	24/11/2016
L	Chaîne de mortaiseuse	1	24/11/2016
L	Chaîne hi-fi	1	24/11/2016
L	Chaises	1	24/11/2016
L	Chargeur électrique	1	24/11/2016
L	Chariot de peinture	1	24/11/2016
L	chariot de transport	1	24/11/2016
L	Cisaille massicot	1	24/11/2016
L	Coupe-boulon	1	24/11/2016
L	Coussins	1	24/11/2016
L	Couvertures	1	24/11/2016
L	Débrousailluse	1	24/11/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Desserte pour poste informatique	1	24/11/2016
L	Desserte téléphonique	1	24/11/2016
L	Diable	1	24/11/2016
L	Echelles	1	24/11/2016
L	Ecran de projection	1	24/11/2016
L	Escabeau	1	24/11/2016
L	Etabli de chantier	1	24/11/2016
L	Etagères de rangement	1	24/11/2016
L	Fauteuil de bureau	1	24/11/2016
L	Haie de club	1	24/11/2016
L	Lampe de bureau	1	24/11/2016
L	Lampe de chantier portative	1	24/11/2016
L	Lanterne d'éclairage public	1	24/11/2016
L	Lave-vaisselle	1	24/11/2016
L	Lit	1	24/11/2016
L	Machine à relier	1	24/11/2016
L	Marteau électropneumatique	1	24/11/2016
L	Matelas	1	24/11/2016
L	Matelas de gymnastique	1	24/11/2016
L	Matériels d'éclairage de scène	1	24/11/2016
L	Meuble de classement	1	24/11/2016
L	Meuleuse	1	24/11/2016
L	Mobiliers enfants	1	24/11/2016
L	Modulo forme en mousse	1	24/11/2016
L	Mur d'escalade	1	24/11/2016
L	Œuvres d'arts	1	24/11/2016
L	Panneaux électoraux	1	24/11/2016
L	Pendrellons	1	24/11/2016
L	Pistolet à peinture	1	24/11/2016
L	Plan de situation	1	24/11/2016
L	Plaque de rue	1	24/11/2016
L	Ponceuse	1	24/11/2016
L	Porte manteaux	1	24/11/2016
L	Porte parapluie	1	24/11/2016
L	Poste à souder	1	24/11/2016
L	Projecteur de diapositives	1	24/11/2016
L	Protection de fouille	1	24/11/2016
L	Réfrigérateur	1	24/11/2016
L	Sauterelle (échafaudage pour peintres)	1	24/11/2016
L	Sièges	1	24/11/2016
L	Sonorisation portative	1	24/11/2016
L	Support publicitaire	1	24/11/2016
L	Table	1	24/11/2016
L	Tablette informatique	1	24/11/2016
L	Taille-haie	1	24/11/2016
L	Tondeuse	1	24/11/2016
L	Transpalette	1	24/11/2016
L	Treuil	1	24/11/2016
L	Tronçonneuse	1	24/11/2016
L	Visseuse	1	24/11/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		24 423,12	24 423,12	0,00	24 423,12
Dépréciation de comptes de tiers	0,00	15/12/2021	24 423,12	24 423,12	0,00	24 423,12
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		24 423,12	24 423,12	0,00	24 423,12

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		490 689,00	I 490 689,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		424 000,00	424 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	424 000,00	424 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		66 689,00	66 689,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	66 689,00	66 689,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	490 689,00	0,00	0,00	490 689,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		672 364,00	III 672 364,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		672 364,00	672 364,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 586,65	5 586,65
28033	Frais d'insertion	230,00	230,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 971,58	17 971,58
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 100,00	1 100,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 463,56	1 463,56
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	39 131,99	39 131,99
28153	Installations à caractère spécifique	14 876,27	14 876,27
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28155	Outils industriel	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	11 642,00	11 642,00
28173	Constructions (mise à disposition)	8 638,68	8 638,68
28175	Matériel et outillage technique (mad)	483 869,87	483 869,87
28178	Autres immos corporelles (mad)	6 364,00	6 364,00
28182	Matériel de transport	13 455,40	13 455,40
28183	Matériel de bureau et informatique	400,00	400,00
28188	Autres	23 268,00	23 268,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	44 366,00	44 366,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	672 364,00	0,00	0,00	0,00	672 364,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	490 689,00
Ressources propres disponibles	IV	672 364,00
Solde	V = IV – II (6)	181 675,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
Mise en place et raccordement des puits de Houtaud	6 700 000,00	0,00	6 700 000,00	41 769,00	100 000,00	6 558 231,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	0,00	17,00	5,00	9,00	14,00
Adjoint technique territorial	C	7,00	0,00	7,00	1,00	4,00	5,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	0,00	17,00	5,00	9,00	14,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	774	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	638	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	401	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	480	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .